**Modèle de résolution en faveur de la persévérance scolaire**

**Considérant** que le taux de diplomation et de qualification avant l’âge de vingt est de 69,8 % dans l’Outaouais[[1]](#footnote-1); l’un des plus faible au Québec.

**Considérant** que le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l’apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir.

**Considérant** que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

* Gagne 15 000 $ de moins, annuellement, qu’un diplômé, soit environ 439 000 $ durant toute la durée de sa vie active.
* Vit sept ans de moins qu’un diplômé.
* A deux fois plus de chances de recourir au chômage.
* Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale.
* Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

**Considérant** que les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

* La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang).
* Les taxes et impôts perçus en moins.
* Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu’un diplômé).

**Considérant** qu’il en coûte moins cher d’agir en prévention ; entre 10 000 $ et 20 000 $ par potentiel décrocheur plutôt que 120 000 $ par décrocheur.

**Considérant** que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l’économie de l’Outaouais et ses territoires.

**Considérant** les avantages d’investir en persévérance scolaire car cela permet de faire :

* Un frein à la pénurie de main-d’œuvre qualifiée.
* Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous.
* Des citoyens et citoyennes plus engagés.

**Considérant** que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d’œuvre qualifiée.

**IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU**

De déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* (JPS) et de s’inscrire comme partenaire;

D’appuyer la Table éducation Outaouais (TÉO) afin de faire de l’Outaouais une région persévérante qui valorise l’éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De déclarer la persévérance scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour votre organisation et le développement de la région et ses territoires.

De faire parvenir copie de cette résolution à la TÉO au 34 rue Binet à Gatineau, J8Y 2T4 ou par courriel à info@tableeducationoutaouais.com

1. Ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS 7 ANS AU SECONDAIRE, RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ SEXES RÉUNIS, COHORTE 2006-2007 (ayant graduée en 2014) [↑](#footnote-ref-1)